BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 873

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-NAZAIRE

Ventes et cessions

808 494 793 RCS Saint-Nazaire.
AMP.
Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 25, allée du Grand Hunier, 44380 Pornichet.
Date de commencement d'activité : 22 novembre 2024.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Société absorbante : HFP, Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle, Adresse du siège : 25 allée du Grand Hunier, 44380 PORNICHET, Capital : 200 euros, Numéro unique d'identification : 793 039 348, Lieu d'immatriculation : RCS SAINT-NAZAIRE. Société absorbée : AMP, Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle, Adresse du siège : 25 allée du Grand Hunier, 44380 PORNICHET, Capital : 1 000 euros, Numéro unique d'identification : 808 494 793, Lieu d'immatriculation : RCS SAINT-NAZAIRE. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 405 292,28 euros Passif : 5 747,41 euros Rapport d'échange des droits sociaux : 9 actions de la société HFP pour 1 part sociale de la société AMP Montant prévu de la prime de fusion : 397 744,87 euros Date du projet commun de fusion : 22/11/2024 (rétroactivité fiscale et comptable au 01/01/2024) Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société HFP, absorbante : 27/11/2024 au GTC de SAINT-NAZAIRE. Pour la société AMP, absorbée : 27/11/2024 au GTC de SAINT-NAZAIRE..